

La sainte Liturgie dans le temple de l'âme



Jan van Eyck (1390-1441) retable de l'Agneau mystique, Gand (détail)

Dieu n'a pu créer que pour sa gloire, et tout le devoir des créatures intelligentes doit être par là-même ramené à cette pensée unique d'un culte non seulement intérieur, mais encore visible et solennel, rendu à la divine majesté. Celui qui est inscrit en tête du livre, Notre-Seigneur Jésus-Christ, le *primogenitus omnis creaturarum*, est le premier qui rend à Dieu ce culte suprême voulu éternellement par la volonté divine : « *Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam* », « Voici que je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté. »¹ Il est venu pour rendre à son Père, comme créature, l'hommage le plus complet que Dieu puisse recevoir, une gloire qui soit à la taille de Dieu pour ainsi dire, puisqu'elle lui est offerte par Dieu lui-même, l'union hypostatique donnant à la nature humaine du Verbe Incarné, une dignité et une splendeur uniques : *Ideo ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi*. C'est pourquoi le Fils de Dieu en entrant dans le monde dit : Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps. »² La résolution de Notre-Seigneur était évidente : son Incarnation avait pour but de le

¹ Hebr. X, 9.

² Hebr. X, 3.

rendre capable d'être pontife et hostie, afin d'offrir à la divinité le culte le plus parfait et le plus élevé qu'une créature intelligente pût offrir.

La venue du Fils de Dieu sur terre est encore une autre conséquence. Quoi qu'il en soit du motif de l'Incarnation, elle atteignit aussitôt ce résultat : d'associer à l'œuvre liturgique des créatures intelligentes, élevées à l'état surnaturel, et pour lesquelles le Fils de Dieu devait pousser la condescendance jusqu'à se faire non seulement holocauste, mais hostie pour le péché, effaçant leurs fautes, réparant toutes leurs erreurs ; de telle sorte que ces créatures concourussent désormais à son propre sacrifice, comme les membres d'un même corps dont il est le chef : « *In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel* : Or c'est cette volonté qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, qui a eu lieu une seule fois. »¹

La mission du Verbe Incarné est donc une mission de pontife ; c'est en cette qualité que l'apôtre saint Paul voulait qu'il fût considéré par les chrétiens parfaits : « *Unde, fratres sancti, vocationis cœlestis participes, considerate apostolum et pontificem confessionis nostræ, Jesum, qui fidelis est ei qui fecit illum* : Vous donc, frères saints, participants de la vocation céleste, considérez Jésus, l'apôtre et le pontife de la religion que nous professons ; voyez comme il est fidèle à celui qui l'a établi tel. »² Or, ce sacerdoce n'a pas été reçu dans le Christ d'une manière transitoire et momentanée, mais d'une manière permanente : « *Hic autem eo quod maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium. Unde et salvare in petpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum : semper vivens ad interpellandum pro nobis*. Mais comme celui-ci demeure éternellement, il possède un sacerdoce éternel. C'est pourquoi il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour nous. »³

Ainsi le souverain pontificat est éternel et son exercice est à jamais : non seulement dans la personne adorable du Fils de Dieu, mais encore dans cette tribu sacerdotale dont il est le chef, « *genus electum, regale sacerdotium, race choisie, sacerdoce royal* »⁴, où tous sont prêtres, bien qu'à des degrés divers, et tous appelés à concélébrer avec le Pontife souverain. Le sacrifice offert par lui est unique, car il ne pouvait offrir plusieurs fois un sacrifice qui demeure, et qui épuise par une seule et permanente oblation toutes les justes réclamations de la majesté divine. « *Non enim in manufacta sancta Jesus introivit, exemplaria verorum ; sed in ipsum cælum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis... Christus semel oblatus est ad multorum exhaurienda peccata* : En effet Jésus n'est pas entré dans ce sanctuaire fait de main d'homme, qui n'était que la figure du véritable, mais dans le ciel même, afin d'être maintenant présent en notre faveur devant la face de Dieu... Le Christ a été offert une fois pour effacer les péchés de plusieurs. »⁵

On ne peut donc s'étonner que saint Jean, regardant avec son œil d'aigle ce qui se passe dans l'inaccessible lumière, nous ait montré Jésus, notre pontife, l'auteur et le consommateur de notre foi exerçant son ministère au centre de la création rachetée dont il est la clef de voûte. Il célèbre au milieu du trône même, car il est Dieu ; et les anéantisements de son Incarnation, les opprobres que lui a valus notre rédemption, loin de lui soustraire les honneurs qui lui sont dus, ont porté son Père à exalter son nom d'homme au-dessus de tout nom : « *Et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris* : Et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père. »⁶

C'est donc au sein de la gloire du Père, au centre du trône que nous voyons l'Agneau, debout comme un triomphateur et un Sacrificateur, *Agnum stantem tamquam occisum habentem cornua septem*.⁷ Il est immolé, car il est victime universelle ; il porte les sept cornes, symbole de la puissance de l'Esprit septiforme qui s'est reposé sur lui et l'a oint *præ consortibus suis*. Seul il a le pouvoir de lever les sept sceaux du livre, car il est l'hierarque suprême, l'initiateur par excellence et l'interprète des plus profonds mystères ; ce droit lui a été obtenu par sa victoire. Mais à peine l'exerce-t-il, que les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternent devant lui ; les cithares de la louange divine éclatent de toutes parts, l'encens de la prière des saints fume dans les

¹ Heb. X, 10.

² *Ibid.*, III, 1-2.

³ *Ibid.*, VII, 24-25.

⁴ I Petr. II, 9.

⁵ Hebr. IX, 24-28.

⁶ Phil. II, 11.

⁷ Apoc. V, 6.

coupes d'or, et les rachetés font résonner l'hymne de leur perpétuelle reconnaissance : *Dignus es, Domine, accipere librum et aperire signacula ejus, quoniam occisus es, et redemisti nos Deo in sanguine tuo, ex omni tribu, et lingua, et populo et natione ; et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes.*¹

Et comme l'Agneau n'est pas seulement le complément de notre hiérarchie humaine, mais le pontife de la hiérarchie universelle, les Anges l'acclament à leur tour : car dès que le Père l'a introduit dans le monde, il leur a commandé de l'adorer ; et ils accomplissent cet ordre avec enthousiasme, chantant l'hymne qui leur est propre : *Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem.*² A ces accords puissants qui célèbrent la victoire de l'Agneau, se joint la louange de celui à qui est offert le sacrifice de l'Agneau, et l'hymne incomparable que chantent les habitants du ciel, sans qu'il cesse ni le jour ni la nuit : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus omnipotens, qui erat, et, qui est, et qui venturus est.*³ Et afin de mieux confesser que celui qu'ils adorent est l'être par soi et l'auteur de tous les dons, ils jettent leurs couronnes devant le trône, témoignant ainsi que leur victoire vient de lui et qu'il ne couronne que ses dons en couronnant leurs mérites. C'est alors que l'on entend ce cantique : *Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, et honorem, et virtutem, quia tu creasti omnia, et propter voluntatem tuam erant, et creata sunt.*⁴ Or la lumière qui rayonne sur cette fonction liturgique éternelle n'est pas une lumière d'emprunt, un soleil créé, ou un astre quelconque, *nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est Agnus.*⁵ Telle est la liturgie de l'Église triomphante dont le développement s'accomplit sous le souffle de l'Esprit-Saint ; car c'est par lui que notre Agneau s'est offert, *per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo.*⁶

Mais notre Pontife n'a pas voulu abandonner son Épouse durant les jours de son pèlerinage ; et par un mode merveilleux et une industrie divine, il a trouvé moyen d'identifier le sacrifice terrestre avec le céleste, puisqu'il n'y a qu'un sacerdoce, celui de Jésus-Christ ; qu'un sacrifice de la terre et du ciel ; qu'une victime, qui est l'Agneau vainqueur et immolé. Déjà les ombres et les figures de l'ancienne loi puisaient leur vertu dans l'unique oblation future du Verbe Incarné, si bien que ces rites institués par Dieu offraient dès lors quelque vestige du vrai et perpétuel sacrifice qui se célèbre au ciel, comme il est célébré sur la terre en vertu de ce commandement divin : *Hoc facite in meam commemorationem.*⁷ Ainsi là hiérarchie de la terre montre aux regards ravis des habitants du ciel, par toutes les merveilles que produisent en elle les sacrements, une reproduction fidèle de ce qui se passe *ad interiora velaminis*. Le Seigneur Jésus a donc réalisé cette admirable union de l'Église triomphante et de l'Église militante : l'une est dans la vision, l'autre est dans la foi, sans que la diversité de ces deux modes altère en rien l'unité de l'œuvre liturgique qui s'accomplit dans ces deux portions de l'héritage de l'Agneau. C'est dans la même oblation qui s'offre sur l'autel du ciel et sur l'autel de la terre, avec cette gloire spéciale pour la terre que le ciel même est son débiteur ; car l'éternel sacrifice s'est accompli d'abord parmi nous : c'est nous qui l'avons ensuite prêté aux Anges.

L'Esprit-Saint, principe d'unité et lien des membres à leur chef, opère cette merveilleuse association qui est la communion des saints.

C'est lui qui fait l'unité du sacerdoce ; l'unité de l'autel, l'unité de l'hostie, l'unité du sacrifice qu'il consomme au ciel et sur la terre par son feu dévorant. Il est le feu que le Sauveur est venu apporter ici-bas et dont l'embrasement était son désir. Le Seigneur dit encore : *Ego rogabo Patrem, et alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, Spiritum veritatis*⁸ et comme sa prière est toujours entendue par le Père et toujours exaucée, l'Esprit demeure avec nous jusqu'au second avènement, qui ne sera lui-même que le fruit du cri sans cesse poussé par l'Esprit

¹ Apoc. V, 9-10.

² *Ibid.*, 12.

³ Apoc. IV, 8.

⁴ *Ibid.*, 11.

⁵ *Ibid.*, XXI, 23.

⁶ Hebr. IX, 14.

⁷ 1 Cor. XI, 24.

⁸ Joan. XIV, 16-17.

et par l'Épouse : *Veni !* ¹ Il est l'Esprit qui embrasse toutes choses : *Quoniam Spiritus Domini replevit orbem terrarum, et hoc quod continet omnia scientiam habet vocis.*²

Oui, son opération continue provoque sans cesse un admirable concert, et son industrie cherche à faire abonder le *Verbum Christi* dans les âmes³, afin qu'elles accompagnent l'unique sacrifice de cantiques spirituels semblables à ceux du ciel, puisqu'ils ne peuvent redire que la louange du Dieu trois fois saint et de l'Agneau vainqueur et immolé. L'action de l'Esprit n'a pas seulement une efficacité extérieure ; elle s'insinue dans les âmes, elle cherche à promouvoir la règle et la discipline qui est le Fils ; elle ne désespère pas de l'homme lourd et grossier, et ne le rejette loin du sanctuaire que s'il se refuse à y entrer. Jusque-là l'Esprit s'emploie sous toutes les formes : *Sanctus, unicus, multiplex, subtilis, disertus, mobilis, incoinquinatus, certus, suavis, amans bonum, acutus, quem nihil vetat, benefaciens, humanus, benignus, stabilis, certus, securus, omnem habens virtutem, omnia prospiciens, et qui capiat. omnes spiritus, intelligibilis, mundus, subtilis.*⁴ Ces divines et intimes ressources s'appliquent sans relâche à former, à adapter les hommes au cérémonial sacré de l'unique liturgie, tant que dure pour eux l'état d'épreuve. Et même, dans son infatigable énergie, non seulement il est le feu de l'autel qui consomme et consume l'holocauste, mais il est encore le charbon ardent qui purifie les lèvres destinée à chanter les divines louanges, charbon dérobé à l'autel du ciel⁵, qui consent même à être déposé dans le cœur humain comme dans un encensoir, afin de porter jusqu'au trône les prières des saints.

Ce que l'Esprit accomplit dans une parfaite unité au ciel et sur la terre, il le reproduit pareillement dans chaque âme humaine. En chacun de nous, les travaux de toute la vie spirituelle ne tendent qu'à ce but : « *Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quod sumus filii Dei* : Cet Esprit rend lui-même témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. »⁶

L'homme est vraiment le lieu d'une offrande liturgique, qui trouve son exemplaire dans le culte rendu à Dieu par l'Eglise, grâce à l'Esprit-Saint qui fixe en lui sa demeure : « *Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis ? ... Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos* : Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? ... Car le temple de Dieu, ce temple que vous êtes, est saint »⁷, dit l'Apôtre dans sa première Epître aux Corinthiens. Il insiste encore une autre fois sur cette vérité : « *Vos enim estis templum Dei vivi, sicut dicit Deus : Quoniam inhabitabo in illis, et inambulabo inter eos* : Car vous êtes le temple du Dieu vivant, comme Dieu le dit : J'habiterai en eux, et je marcherai parmi eux. »⁸

Cette idée de l'âme humaine, considérée comme un temple, était si familière aux premiers chrétiens que, dans l'épître de saint Barnabé, nous entendons l'auteur consoler les Juifs et les premiers chrétiens, de la destruction du temple de Jérusalem par une doctrine semblable, en concluant son discours : « Le temple a été détruit, y est-il dit ; il n'est plus. Voyons pourtant s'il n'existe pas un autre temple de Dieu. Avant que nous eussions embrassé la foi, notre cœur ressemblait véritablement aux temples élevés par la main des hommes, c'était une demeure de corruption et de faiblesse, livré aux cultes des idoles, il était le séjour des démons. Tout y était l'ennemi de Dieu. Mais voici que le Seigneur va se construire un temple digne de sa magnificence. Par la rémission des péchés que nous avons reçue, par l'espérance que nous plaçons dans le nom du Seigneur, nous sommes devenus des hommes nouveaux, une création complètement nouvelle. En sorte que Dieu habite véritablement en nous et dans le temple de notre cœur par là foi, par la vocation à la promesse ; par la sagesse de ses commandements, par les préceptes de sa doctrine. C'est ainsi qu'il prophétise en nous et qu'il y réside.

« Nous étions voués à la mort, et il nous ouvre les portes du temple intérieur, temple incorruptible et immortel élevé dans nos âmes par la pénitence. Quiconque aspire au salut ne doit donc pas s'arrêter à l'homme extérieur, il doit considérer celui qui habite dans l'homme et qui parle

¹ Apoc. XXII, 17.

² Sap. I, 7.

³ Coloss. III, 16.

⁴ Sap. VII, 22-23.

⁵ Is. VI, 6-7.

⁶ Rom. VIII, 16.

⁷ I Cor. III, 16-17.

⁸ II Cor. VI, 16.

en lui, concentrant toutes les puissances de son âme dans l'admiration d'un langage qu'il n'a jamais entendu et qui dépasse tous ses vœux. Voilà le temple spirituel que s'est élevé le Seigneur. »¹

Ainsi, dans les temps apostoliques, était donné le programme de la vie spirituelle de la façon la plus haute et la plus complète. Le christianisme n'était jamais envisagé sous la forme trop souvent vulgaire et rabaissée que nous voyons aujourd'hui ; tous savaient au moins ce qu'était un chrétien, alors même que tous ne voulaient pas tirer les conséquences pratiques de leur dignité.

Le baptisé est donc un temple que la main humaine n'a pas élevé. Ce temple a des profondeurs où nul ne peut pénétrer, si ce n'est celui-là même qui l'a bâti et qui y réside dans la majesté : « *Quis enim hominum scit quæ sunt hominis, nisi spiritus hominis, qui in ipso est ?* Qui donc sait, parmi les hommes, ce qui est dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ? »² Voilà bien un Vrai sanctuaire où aucun profane ne peut être admis, dont la divinité s'est réservé l'entrée, et dans lequel l'homme charnel ne saurait même descendre : l'homme rendu spirituel par l'affranchissement des sens peut seul y avoir accès. Tous les maîtres de la vie spirituelle ont reconnu cette profondeur de l'âme humaine, ainsi que la difficulté où se trouvent la plupart des hommes de pénétrer dans le sanctuaire de leur âme pour y trouver l'auguste majesté qui y réside. Il faut y avoir été introduit par l'action du Saint-Esprit à laquelle nos efforts se seront unis, non seulement en ne lui opposant aucun obstacle, mais aussi en prêtant à l'Esprit une coopération généreuse et constante qui nous aura fait parcourir tous les degrés d'initiation dont nous avons parlé dans ce traité.

Ce sanctuaire est donc comme un ciel dans lequel se retrouvent toutes les réalités de l'autre. Sainte Thérèse, parlant de la septième demeure du château intérieur, dit : « Lorsqu'il plait à Notre-Seigneur d'avoir compassion de ce qu'a souffert et souffre une âme pour son ardent désir de le posséder, et qu'il a déjà résolu de la prendre pour son épouse, il la fait entrer dans cette septième demeure qui est la sienne, avant de célébrer ce mariage spirituel. Car le ciel n'est pas son seul séjour : il en a aussi un dans l'âme, que l'on peut nommer un autre ciel. »³

On ne peut s'étonner dès lors que l'homme, bien que consacré à Dieu par le baptême et la confirmation, ne puisse pourtant obtenir accès dans son propre sanctuaire que par les exercices de la vie spirituelle ; car c'est la parole même du Seigneur : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.*⁴ La condition expresse de cette intimité est donc la garde des préceptes et une exacte fidélité, non point la fidélité servile, mais celle de l'amour. Ajoutons même que l'Apôtre a rendu cette question plus claire encore, en disant : *Ita et quæ Dei sunt, nemo cognovit nisi Spiritus Dei.*⁵ Or, comme Dieu réside dans le sanctuaire dont nous parlons, l'Esprit-Saint peut seul donner à l'âme l'expérience de ce qui s'y passe.

Le ciel de l'âme possède donc l'auguste Trinité, et, comme dans le ciel des bienheureux, on y trouve ce que saint Jean dit avoir vu dans le sanctuaire céleste : *Ostendit mihi fluvium aquæ vitæ, splendidum tamquam crystallum, procedentem de sede Dei et Agni.*⁶ Ce fleuve coule aussi dans l'âme humaine, c'est notre Sauveur qui nous l'affirme : *Qui credit in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ. Hoc autem dixit de Spiritu, quem accepturi erant credentes in eum.*⁷

La présence de l'Agneau vainqueur, *stantem*, et immolé, *tamquam occisum*, y est également assurée par l'auguste Sacrement de l'Eucharistie, dont la grâce persévère en nous, même après la disparition des espèces consacrées, selon la parole formelle du Seigneur Jésus : *In me manet, et ego in illo*⁸ ; et celle de l'Apôtre : *Christum habitare per fidem in cordibus vestris.*⁹

¹ Epist. S. Barnabæ apost., cap. XVI.

² I Cor. II, 11.

³ Sept. dem., chap. I.

⁴ Joan. XIV, 23.

⁵ I Cor. II, 11.

⁶ Apoc. XXII, 1.

⁷ Joan. VII, 38-39.

⁸ *Ibid.*, VI, 57.

⁹ Eph. III, 17.

Le sanctuaire intime de l'âme a aussi un autel qui est notre cœur. Sur cet autel s'offrent et se consomment les holocaustes, l'hostie pour le péché ; car c'est là que sont vraiment consommés tous les actes de l'âme, ceux qui la purifient et la justifient, jusqu'au parfait sacrifice qui est la consommation en Dieu. C'est sur cet autel que s'offre l'homme, d'après le souhait de saint Paul : *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum* ; ou selon le texte grec qui entre mieux encore dans notre pensée : *spirituale holocaustum vestrum*.¹ Et cette hostie est d'autant plus agréable à la souveraine majesté que toute offrande véritable est incluse dans le propre sacrifice de l'Agneau : *Una enim oblatione, consummavit in sempiternum sanctificatos*.² C'est donc toujours l'union étroite avec l'éternel sacrifice qui, en même tant qu'il réjouit le ciel, se renouvelle sans cesse sur la terre, opérant d'une manière continue la sanctification des hommes.

L'âme accompagne son sacrifice de l'encens de la prière, et elle peut dire : *Sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi ; quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris*.³ Là encore l'âme humaine ne sépare pas son encens de celui que le Seigneur Jésus brûle en présence de son Père : *Per ipsam ergo offeramus hostiam laudis semper Deo, id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus*.⁴ Et le parfum céleste de la prière doit être brûlé avec tant de profusion dans le sanctuaire que tous les abords en soient embaumés ; car c'est en ce sens que l'Épouse dit au Cantique sacré : *Manus meae distillaverunt myrrham, et digiti mei pleni myrrha probatissima*.⁵ Il n'est pas jusqu'à ses vêtements qui n'en soient imprégnés à tel point que, si on les retire des coffrets d'ivoire où ils sont enfer-més, ils répandent ce parfum qui ne ressemble en rien aux odeurs profanes : *Myrrha et gutta et casia a vestimentis tuis a domibus eburneis*.⁶ L'Épouse est si pénétrée de ce parfum que ceux qui la voient s'écrient : *Quae est ista quae ascendit per desertum sicut virgo-la jumi ex aromatibus myrrhae, et thuris et universi pulveris pigmentarii* ?⁷ Ainsi l'esprit de prière pénètre toutes les vertus de l'âme, et constitue un hommage très noble dont l'odeur de suavité monte sans cesse vers le ciel.

Un temple, un sanctuaire, un autel, une hostie, la présence même du Dieu vivant et véritable ne suffisent pas pour le culte liturgique, il faut de plus un pontife. Or l'homme est vraiment prêtre, vraiment pontife dans l'auguste fonction qui se célèbre au sanctuaire de son âme : *Fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes*.⁸ Tout baptisé est prêtre et roi dans le temple secret de son âme, bien qu'il ne soit lui-même qu'une seule pierre vivante de l'édifice bâti de main divine, dont le Seigneur Jésus est la pierre angulaire. Telle est la doctrine qu'enseigne le prince des Apôtres dans sa première Epître : « *Ipsi tamquam lapides vivi superaedificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum*. Vous aussi, comme autant de pierres vivantes, laissez-vous édifier dessus, pour former la maison spirituelle, le sacerdoce saint, offrant à Dieu des hosties spirituelles qui lui soient agréables par Jésus-Christ. »⁹

Mais pour réaliser toute la perfection de ce sacerdoce, l'homme doit offrir volontairement et librement son sacrifice, à l'exemple du Pontife éternel, que nous entendons insister lui-même sur le caractère entièrement libre de son oblation : *Nemo tollit animam meam a me, sed ego pono eam a meipso et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habere iterum sumendi eam*.¹⁰ Cette liberté qui le montre véritablement prêtre avait été comprise par Isaïe, quand il disait : *Oblatus est quia ipse voluit*.¹¹ Ainsi en doit-il être de l'homme dont la volonté est appelée à servir d'auxiliaire à la grâce, Dieu ne voulant rien recevoir de lui par force et par violence, mais attendant une offrande volontaire et joyeuse : *Voluntarie sacrificabo tibi*.¹² Les cithares que saint Jean a entendues dans le ciel résonnent aussi dans ce temple nouveau ; ce sont les sentiments si divers qui éclatent sans cesse dans l'âme humaine et forment le plus beau concert, l'harmonie la plus suave, quand le souffle divin seul les met en mouvement. Elles sont justes et puissantes, ces cordes, lorsqu'aucune

¹ Rom. XII, 1.

² Hebr. X, 14.

³ Eccl. XXIV, 20.

⁴ Hebr. XIII, 15.

⁵ Cant. V, 5.

⁶ Ps. XLIV, 9.

⁷ Cant. III, 6.

⁸ Apoc. V, 10.

⁹ I Petr. I, 5.

¹⁰ Joan. X, 18.

¹¹ Is. LIII, 7.

¹² Ps. LIII, 8.

poussière ne les ternit, lorsqu'elles sont tendues avec précision, lorsque nul souffle étranger ne vient contredire le *Spiritus Domini*. Alors quelle musique vivante et sublime, quel véritable écho du Verbe !

Aux harmonies des cithares vient se joindre l'exactitude du cérémonial, quand les mouvements de l'âme sont bien réglés et qu'ils obéissent sans résistance au divin moteur qui est le Saint-Esprit.

La formule de ce céleste cérémonial est dans la devise même de l'Épouse : *Ordinavit in me caritatem*¹ ; son expression extérieure s'appelle la mesure parfaite et la discrétion, *mater virtutum*².

Ainsi l'âme rend à Dieu un culte vraiment achevé lorsqu'elle atteint la consommation de la charité. Jusque-là il manque toujours quelque chose à la fonction liturgique célébrée dans son temple, soit que l'âme ne pénètre pas dans le sanctuaire, ou que l'hostie manque de la valeur requise, ou bien encore que la volonté du prêtre soit imparfaite, l'encens trop rare ou de bas prix, les cithares mal accordées, les cérémonies accomplies sans précision ou sans intelligence. Concluons donc en disant qu'il est bien avantageux à l'homme d'être voué à l'Office divin par son état, puisque Dieu met ainsi constamment sous ses yeux la formule de sa perfection, telle qu'elle apparaît dans l'Écriture. C'est par là que le moine et la moniale reçoivent un enseignement profond et continu, et qui fait corps avec leur existence même. Tandis qu'ils s'efforcent de ne rien préférer à l'Office divin, et s'empressent à déployer dans sa célébration tout le soin et la recherche que réclame une fonction si auguste, la science de leur propre sanctification leur est communiquée sous la forme qu'ils doivent réaliser au plus profond d'eux-mêmes. Et s'il arrivait que, dans une fonction liturgique, les âmes appelées il y prêter leur concours fussent toutes bien près de la perfection de leur culte liturgique individuel, c'est-à-dire du sommet de la vie spirituelle, il s'en faudrait de peu que les saints Anges se crussent au ciel en une pareille assemblée. A coup sûr, les divines complaisances seraient sans mesure, et le rayonnement d'un tel centre serait l'étonnement du monde entier.

Jamais, en effet, l'homme ne réalise en lui-même l'idéal du culte que nous venons de montrer, sans que Dieu n'accorde aussitôt des grâces de choix, qui révèlent la présence de l'Esprit créateur et sanctificateur. Mais aussi quel spectacle douloureux donneraient des âmes vouées à la prière de l'Église, et qui, sans aucune sollicitude pour leur avancement, laisseraient en elles-mêmes le temple sans ornement, le sanctuaire sans beauté, l'autel sans hosties et sans parfums, les cithares fausses et sans harmonie ! Que dire encore si les genuflexions, prostrations ou autres cérémonies avaient un air désordonné qui en fût presque une dérision ; si le pontife de ce sanctuaire secret, devenu négligent, paresseux, irrespectueux même pour l'hôte divin qui y séjourne, croyait avoir assez fait en l'ayant garanti d'une profanation totale ! Telles seraient cependant les âmes qui négligeraient le soin de leur propre perfection. Dieu aurait le droit de leur reprocher de vouloir dans l'Église ce qu'elles ne veulent plus pour elles-mêmes. Une telle inconséquence serait sévèrement punie, en raison même de la grâce offerte à l'âme pour la célébration de la liturgie sacrée.

Mais si nous constatons que ceux-là même qui sont chargés de la prière de l'Église doivent avoir plus que d'autres un zèle ardent pour reproduire en eux les réalités qu'ils célèbrent sans cesse, que dirons-nous de ceux qui ont en outre reçu un rang quelconque dans la hiérarchie sacrée, et se trouvent ainsi associés au sacerdoce éternel de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pontife à jamais selon l'ordre de Melchisédech ? La sainte Église, toute pénétrée de leur noblesse, toute remplie d'admiration pour leur grandeur, leur dit : « *Agnoscite quod agitis ; imitamini quod tractatis : quatenus mortis dominicæ mysterium celebrantes, mortificare membra vestra a vitiis et concupiscentiis procuretis* : Voyez ce que vous faites ; imitez ce que vous portez dans vos mains, afin que, célébrant le mystère de la mort du Seigneur, vous puissiez aussi mortifier dans vos membres le vice et la concupiscence. »³ C'est la doctrine exposée déjà par l'Apôtre saint Pierre : « *In hoc enim vocati estis : quia et Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut*

¹ Cant. II, 4.

² Regul. Cap. LXIV.

³ Pontif. Rom., De Ord. presbyteri.

sequamini vestigia ejus : Car c'est à quoi vous avez été appelés, puisque le Christ a souffert pour nous, vous laissant ainsi un exemple, afin que vous suiviez ses traces. »¹

Tous ceux, en effet, que l'élection divine a appelés à participer aux fonctions du ministère sacré trouvent dans ces fonctions mêmes un principe de sanctification personnelle ; moyennant qu'ils les remplissent avec une réelle intelligence de ce qu'ils font. Alors, par un magnifique retour de leur action, ils purifient et sont purifiés ; ils sanctifient et sont sanctifiés. Seulement ils purifient, illuminent et sanctifient en raison de leur caractère, tandis qu'ils ne peuvent être purifiés, illuminés, sanctifiés par leur ministère personnel que dans la mesure où leur volonté s'assimile ce qui leur est applicable dans les rites sacrés, en vertu d'une sorte d'imitation volontaire qui est *l'imitamini quod tractatis*.

Quelle consolation immense pour celui qui est responsable de l'œuvre de la sanctification d'autrui et de l'exercice d'un ministère redoutable, de savoir qu'en se livrant avec intelligence et foi à ce ministère, il avance d'autant l'œuvre de sa propre sanctification ! Il a dans les mains la formule, la méthode de sa perfection personnelle ; et, en se pénétrant des rites, des cérémonies, des paroles, du fond et de la forme de la liturgie, il recueille un enseignement toujours pratique de la vraie vie spirituelle et de la sainteté.

Dès l'origine, saint Denys, le prince des mystiques, a déterminé les divers degrés de la hiérarchie sacrée, comme aussi les rapports que soutient chacun d'eux avec une portion définie du peuple chrétien. Voici quelles sont ses paroles : « La classe des purifiés se compose de ceux qui ne peuvent encore être admis à la vue et à la participation d'aucun sacrement ; la classe des illuminés est celle du peuple saint ; la classe des perfectionnés est celle des pieux moines. »² Il considère les premiers comme confiés aux diacres ; et de fait, autrefois, les catéchumènes et les pénitents se retiraient après le chant de l'Évangile, qui est le ministère du diacre, et n'avaient point de participation au sacrifice. La seconde classe, celle des illuminés, a un rapport étroit avec les prêtres ; tandis que ceux qui ont embrassé la vie parfaite paraissent avoir un lien de filiation avec l'évêque.

Ces degrés divers se déterminent d'après la proximité où se trouve l'âme de ce sanctuaire au centre duquel Dieu réside. Ceux qui mènent la vie purgative restent dans le parvis de ce temple. Il faut qu'ils se dépouillent de la vie des sens et s'exercent aux vertus avec persévérance, afin qu'ayant revêtu la robe nuptiale de l'homme nouveau, ils puissent être admis à contempler quelques-uns des mystères, c'est-à-dire à aborder la vie illuminative, dans laquelle l'homme, n'étant plus autant appesanti par les sens, ni distrait par la tyrannie de ses passions, peut enfin se réjouir dans la lumière des choses divines, et entrevoir de loin et par éclairs le sanctuaire où il ne saurait encore pénétrer. Enfin la vie unitive est une entrée dans le saint des saints, c'est-à-dire dans cette intimité étroite avec Dieu, qui est vraiment la fin pour laquelle l'homme a été créé, et où il peut et doit offrir au Seigneur le vrai sacrifice, n'étant plus obligé en un sens d'offrir d'hosties pour ses propres péchés, puisqu'il n'y a plus d'obstacle entre lui et Dieu.

Il est trop vrai que ces distinctions n'existent plus extérieurement aujourd'hui, non plus que les relations qui étaient à l'origine établies entre les portions diverses du peuple fidèle et les degrés correspondants de la hiérarchie. Mais les âmes n'en sont pas moins devant Dieu, au point de vue de leur avancement, dans l'une de ces trois régions de la vie spirituelle dont nous avons parlé.

A ces rapports de l'âme avec Dieu, répond exactement la mesure de son action sur les hommes. Si nos yeux pouvaient contempler les choses invisibles, ils verraient que les âmes ont une influence qui leur est proportionnée. Plus elles s'élèvent et plus leur influence s'étend au loin ; leur puissance se répand avec une énergie qui est en raison de leur proximité de Dieu. Leur nature ne change pas ; mais ainsi qu'un objet s'échauffe à mesure qu'il se rapproche d'un foyer, et rayonne lui-même dans une plus grande étendue, ainsi en est-il pour l'âme en raison de son voisinage du foyer divin. C'est en ce sens que nous lisons au psaume XVIII^e : *Et occursus ejus asque ad summum ejus ; nec est qui se abscondat a calore ejus*.

¹ I Petr. II, 21.

² De eccl. Hier., cap. VI, n. 5.

L'âme exerce un ministère correspondant à son état, et rayonne diversement tout autour d'elle sur les âmes qui appartiennent à la vie purgative, illuminative ou unitive. L'expérience même démontre que souvent les âmes franchissent les degrés de la vie spirituelle plus facilement et avec moins de dangers et d'épreuves, quand elles sont aidées par une autre âme dont l'état est supérieur à leur propre état. L'histoire de la sainteté étudiée à ce point de vue est très éloquent ; on s'explique ainsi comment les saints sont rarement isolés. Vrais pontifes, ils attirent à eux pour unir à Dieu ; ils sanctifient en s'inclinant vers ceux qui appartiennent à une région inférieure.

Heureuses les âmes qui savent exploiter le trésor que contient la liturgie sacrée, non pour lui porter un amour stérile et purement extérieur, mais pour attirer et reproduire en elles-mêmes les symboles et les formes qui renferment de si vivantes réalités ! Dieu n'aimait rien tant dans l'ancienne loi que le temple ; mais il blâmait énergiquement, par la bouche du prophète Jérémie, ceux qui se croyaient tout permis parce qu'ils possédaient le temple : *Bonas facite vias vestras et studia vestra : et habitabo vobiscum in loco isto. Nolite confidere in verbis mendacii dicentes : Templum Domini, templum Domini, templum Domini est.*¹ Autrement, continue le prophète, si vous ne cessez de grandir votre présomption, croyant que le temple vous tient lieu d'obéissance à mes préceptes, voici quel sera votre châtement : *Faciam domui huic, in qua invocatum est nomen meum, et in qua vos habetis fiduciam, et loco quem dedi vobis et patribus vestris, sicut feci Silo.*² Assurément la nation qui possède le temple est la nation privilégiée, mais le temple ne saurait dispenser de la fidélité ; et, avant d'être honoré dans le temple, Dieu exige qu'on l'adore et le serve dans le sanctuaire invisible qu'il s'est bâti en nous. Nous devons donc répéter avec le roi Salomon : *Dixisti me ædificare templum in monte sancto tuo, et in civitate habitationis tuæ altare, similitudinem tabernaculi sancti tui, quod præparasti ab initio.*³

C'est notre tâche sur la terre ; déjà elle avait été montrée à Moïse : *Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est* ⁴. Saint Étienne la rappelait aux Juifs dans le grand discours qui lui valut la palme du martyre. Edifions donc ce tabernacle selon l'exemplaire et le modèle, Notre-Seigneur Jésus-Christ ; que tous entrent dans cette unité liturgique qui reçoit de l'Esprit-Saint son mouvement, sa beauté, sa consommation et fait dire à toute créature dans le ciel et sur la terre, et même dans les profondeurs de l'océan : *Sedenti in throno, et Agno, benedictio, et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum. Amen.* ⁵

Soli Deo honor & gloria !

Reimprimatur :

Portesmothæ, dia 29 Jan. 1920.

GULIELMUS T. COTTER,

Ep. Portus Magni.

Imprimatur :

Turonibus, die 27 Februarii 1924.

ALBERTUS,

Arch. Turon.

*

Extrait de :

La vie spirituelle et l'Oraison d'après la Sainte Ecriture et la Tradition monastique, (nouvelle édition)

Tours : Mame, 1924.

¹ Jer. VII, 3-4.

² *Ibid.*, VII, 14.

³ Sap. IX, 8.

⁴ Ex. XXV, 40.

⁵ Apoc. V, 13.